



## Municipalité Ascot Corner

### DIRECTEUR.RICE DES LOISIRS, DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Sous l'autorité du directeur général, le ou la directeur.rice des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des services et activités reliés aux loisirs, aux sports, à la culture et à la vie communautaire en fonction des objectifs et priorités de la Municipalité.

#### Responsabilités spécifiques

Le ou la directeur.rice des loisirs, des sports de la culture et de la vie communautaire doit notamment exécuter les tâches et responsabilités suivantes :

- Analyser les besoins de la population en matière de programmes reliés aux activités de loisirs, de sports et de culture ;
- Développer et mettre au point des moyens efficaces pour évaluer et organiser les loisirs, les sports et la culture des citoyens ;
- Sur demande seulement, assister aux journées d'étude, assemblées du conseil, ainsi qu'aux réunions de travail et comités ;
- Diriger l'application et le contrôle des procédures du service, principalement en matière d'assistance communautaire, d'accréditation, de réservation des locaux, de matériel et de terrains sportifs ;
- Diriger l'implantation et le suivi de protocoles d'entente avec les organismes, de contrats visant à obtenir des espaces et des facilités nécessaires à la réalisation des programmes de loisirs, de sports et de culture ;
- Créer, publiciser et coordonner la programmation de loisirs saisonnière ;
- Assurer la gestion du portail d'inscription en ligne Splex ;
- Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités du service d'animation estivale (SAE) et de la semaine de relâche scolaire ;
- Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités du service de la piscine municipale ;
- Superviser les activités de la bibliothèque Municipale et collaborer au développement d'activités culturelles ;
- Préparer et gérer les demandes de subvention relatives à ses secteurs d'activité ;
- Planifier et organiser des événements et activités relatifs à son service en fonction des objectifs et des politiques générales de la Municipalité ;
- Participer à la préparation et au suivi du budget de son service ;
- Participer à l'embauche et à l'évaluation du personnel sous sa responsabilité ;
- S'occuper de l'inventaire, de l'identification et des besoins en équipement de loisirs, de sports et de culture ;
- Participer à la gestion des communications (site internet, médias sociaux, etc.).
- Préparer et animer les rencontres des divers comités sous sa responsabilité ;
- Gérer et assurer le suivi des commandites annuelles pour les activités de loisirs ;
- Participer à divers comités et tables de concertations, tant municipaux que régionaux (MRC, Estrie) ;
- Assurer le lien entre la Municipalité et les organismes du territoire (Municipalité et MRC) ;
- Participer à l'évaluation des besoins et aux travaux d'amélioration des infrastructures de loisirs de la Municipalité (salles communautaires, parcs, etc.) ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes demandées par la direction.

#### Qualifications de base

- Baccalauréat en culture, loisirs et tourisme ;
- Bonne maîtrise du français ;

Début de l'emploi : Dès que possible

Statut de l'emploi : Poste-cadre permanent

Nombre d'heures / semaine : 35 heures

Rémunération : à discuter selon l'expérience et les qualifications

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 7 août 2023 à 8h00** avec la mention « Directeur.rice des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire » à l'attention de Jonathan Piché, Directeur général, par la poste à l'adresse suivante :

Municipalité d'Ascot Corner, 5655 route 112, Ascot Corner, Québec, J0B 1A0 ou par courriel : [jonathan.piche@hsfqc.ca](mailto:jonathan.piche@hsfqc.ca).

Seules les personnes sélectionnées seront contactées.